

Avril 2022

Point sur les négociations

Smartworking et télétravail

A l'aube de changements structurants pour l'entreprise, nous demandons la reprise de discussions concrètes sur ces sujets!

Les revendications du SNECA:

- Tendre vers une répartition annuelle **60% télétravail** et 40% sur site.
- Laisser l'autonomie aux équipes pour l'organisation de leurs activités.
- Permettre au télétravailleur de disposer d'un équipement informatique géré par CA-GIP.
- Doter le télétravailleur d'un package équipement mobilier
- Compenser les frais induits par le télétravail.

Les enjeux sont importants, nous demandons des avancées sur ces sujets.



Retrouvez-nous sur notre site

https://cagip-sneca.fr/

Vos Délégués Syndicaux et représentants aux Négociations

Philippe BISBARRE Gradignan	Jean-Philippe COEN SQY	Catherine RIVELOIS Nancy
Didier CHANCELIER Gradignan	Christophe GAUTHIER Annecy	Fabrice TEILLET SQY
	Francisco RICHEFEU SQY	



